

Les clefs de l'évolution fiscale dans les villes

Il y a plusieurs raisons à l'évolution des impôts locaux. L'État décentralise les dépenses sociales. Et nous sommes demandeurs de services publics. Explications avec le fiscaliste Yann Le Meur.

Entretien

Yann Le Meur, 54 ans, est le PDG de Ressources Consultants Finances. Il est également professeur associé à la faculté de sciences économiques de Rennes I. Il a publié de nombreux ouvrages sur la question fiscale.

Les impôts locaux continuent d'augmenter un peu partout. Pourquoi ?

Les collectivités locales n'ont pas, comme l'État, la permission légale de financer l'augmentation des dépenses publiques par une croissance infinie de la dette publique. Les diminutions d'impôts nationaux (ou leur stabilité) sont financées par emprunt alors que les augmentations d'impôts locaux servent à renforcer l'autofinancement et donc à minimiser le recours à l'emprunt. Or, les collectivités locales continuent à créer et à entretenir des équipements publics qu'elles financent par un autofinancement significatif.

On a l'impression d'une augmentation sans fin...

Si la demande de consommation collective croît structurellement, et que la quantité et la qualité des services publics augmentent plus que la richesse nationale ou locale, il est normal que le prix à payer, c'est-à-dire la pression fiscale, progresse à due proportion.

Qui est responsable ?

Chacun d'entre nous quand il demande des améliorations coûteuses du service public, et nos représentants, que nous avons élus pour cela, lorsqu'ils acceptent ou proposent ces améliorations. Mais, sur la question intéressante de la responsabilité publique, un exemple très français mérite attention, celui des dépenses de solidarité : RSA, Apa, handicap. Dans ce secteur social, des politiques charitables et louables sont décidées par les gouvernements qu'on félicitera pour leur générosité sociale et leur esprit de solidarité. Pourtant, il y a deux problèmes. Premièrement, ce type de



« Les administrations doivent produire mieux et plus et à moindre coût. »

dépense a un coût énorme qui, de surcroît, est très évolutif. Deuxièmement, un immense problème d'imputation de la responsabilité se pose car ce n'est pas le décideur de la mesure qui paie le prix qu'elle induit. L'État met en place et régleme des dispositifs de plus en plus coûteux et laisse les collectivités locales payer la facture. Ceci explique grandement l'envolée de la pression fiscale départementale.

C'est un problème de décentralisation ?

Si l'État n'avait pas décentralisé les dépenses sociales, il en financerait

la croissance à crédit, par accroissement de la dette publique, comme à son habitude. Les impôts nationaux d'aujourd'hui n'augmenteraient donc pas. L'État décalerait leur progression, inéluctable, jusqu'au moment où les générations futures ne pourront plus faire autrement que de payer l'addition de la dette accumulée.

C'est inéluctable ?

De toute manière, compte tenu de notre déficit public abyssal, les impôts augmenteront tôt ou tard, soit localement, soit nationalement. Si l'État diminue un jour les concours financiers

qu'il verse aux collectivités locales afin de rembourser sa dette sans augmenter les impôts nationaux (TVA, impôt sur le revenu), alors ce sont les impôts locaux qui augmenteront. Nous sommes dans un système de vases communicants.

Faut-il en vouloir aux élus ?

Certainement pas si l'on a voté pour eux sur un programme dont le financement exige qu'on en paie le prix. Ce qui est sûr, c'est qu'on peut avoir des raisons d'en vouloir à ses élus si ceux-ci refusent de se poser la question de la productivité de leurs services et de la performance de leur gestion. Comme dans les entreprises, les administrations publiques doivent avoir pour objectif de produire mieux et plus, à moindre coût.

La réforme fiscale actuelle va-t-elle amplifier le phénomène ?

La réforme a pour principale caractéristique de limiter très fortement l'augmentation des taux d'imposition locale sur les entreprises et même de l'empêcher dans les régions et les départements. Quand on sait à quel point l'élévation de la pression fiscale sur les entreprises a contribué au financement de la croissance des biens et services publics locaux, on a évidemment de quoi se poser des questions sur l'impact de la réforme sur la fiscalité des ménages ou sur le niveau de service public qu'il est possible d'atteindre sans trop augmenter les impôts locaux sur les ménages.

Quels choix les élus ont-ils ?

Si aucune économie n'est possible dans les services existants, alors le choix se fait entre niveau de services et fiscalité. Mais il faut se poser la question suivante : pour maintenir un niveau de services satisfaisant sans trop augmenter les impôts, comment pourrais-je gérer ces services de manière plus performante, c'est-à-dire à moindre coût ?

Recueilli par
Hervé BERTHO.